

Compte-rendu de la réunion de quartier Centre-Ville Mardi 24 Septembre

Éléments présentés par les élus

RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

- Rue Jean-Jaurès: rénovée en mars 2023
- Rue du Président Wilson : rénovée en novembre 2022
- Rue de la Maladière: Il était prévu de reprendre la voirie et la circulation de cette route mais après une étude des réseaux. Il était obligatoire de changer la conduite d'eau potable avant de travailler la voirie. A cela s'est rajouté les travaux d'enfouissement des câbles électriques (travaux réalisés par le SDED). Financièrement la Mairie ne pouvait pas assumer les travaux de la conduite d'eau potable et la rénovation de la voirie sur la même année.
- Travaux de voirie restants à réaliser : Rue des remparts jusqu'au cimetière

SITUATION DES COMMERCES DU CENTRE-VILLE

- Travail en lien avec la Communauté de communes pour favoriser l'arrivée de nouveaux commerçants
- Lien avec l'UCIA pour des projets sur les commerces : stickage de vitrines, signalisation de parking

NETTOYAGE:

- Passage de la balayeuse tous les jours selon un parcours précis mais particulièrement en centre-ville
- Passage tous les jours du « Glouton » (aspirateur à roulette) dans le centre-ville, notamment dans les petites ruelles

RACKS À VÉLO

- Projet porté par le CCE
- Racks à vélo régulièrement arrachés par les automobilistes donc non fixés au sol pour éviter que le goudron soit arraché et que les véhicules soient trop abîmés

POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale est présente tous les jours à Saint-Vallier (hormis week-end selon leur planning). Ils sont très en lien avec la Gendarmerie.

STATIONNEMENT:

- Remontées régulières pour des problèmes de parking à destination des riverains :
 - o Zone Blanche: 270 places environ
 - o Zone Bleue: 180
 - Parking à destination des résidents (rue Jean Jaurès) → Complet à ce jour –
 Une liste d'attente a été mise en place.

Sujets abordés par les habitants

En bleu, les réponses apportées par les élus

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Eclairage public : Beaucoup moins d'excès de vitesse depuis l'extinction Inquiétude le soir notamment après une sortie du cinéma :
 - Pas de possibilité de sectoriser l'éclairage public Démarche qui répond à une problématique budgétaire/technique et écologique – Les statistiques de la gendarmerie ne font pas état d'une augmentation des problèmes suite à l'extinction de l'éclairage public.
- Rue Diane de Poitiers : Vitesse excessive régulièrement empruntée à doublesens
 - Le radar pédagogique a été installé 2 fois dans la rue Diane de Poitiers.
 Des excès de vitesse ont été constatés mais ce n'est pas la majorité (40% respectent la vitesse – 40% sont au-dessus (15km/en plus)
 - o Une réflexion est lancée pour la mise en place d'un 30 km/h
- Rue des remparts : Problématiques similaires dans la rue des remparts Stop régulièrement grillé
- Rue du Ravelin : Des véhicules descendent la rue mais ce ne sont pas des riverains.
 - Les policiers municipaux sont très vigilants et sont en étroite collaboration avec la gendarmerie.
- Voiture qui stationne devant la pâtisserie Authentik dans la rue de Verdun
 - o L'information est transmise à la Police Municipale

TRAVAUX/PROJET

- Problèmes d'électricité liés aux travaux de la SNCF :
 - Lors des travaux, la SNCF a accroché un câble d'électricité, ce qui a engendré des coupures. Le problème a été résolu.
- Les travaux vont-ils durer encore longtemps?
 - Les travaux ont lieu en plusieurs phases La SNCF a d'abord repris le tunnel et travaillent maintenant sur les rails du Péage de Roussillon à Saint-Vallier (travaux prévu jusqu'en 2026)
- Des trous se forment sur des places de stationnement sur la place François Mitterand, au niveau de la cure et de l'ancienne médiathèque.
 - Les Services Techniques vont se rendre sur place.
- Que va devenir l'ancienne médiathèque ?
 - Projet de logements sur le bâtiment de « la cure » Problèmes de financement de l'état qui a annulé le 1^{er} projet – Actuellement à la recherche de partenaires financiers – Réflexion sur la création d'un parc ou d'un belvédère sur l'espace de l'ancienne médiathèque (contraintes budgétaires)

VOIRIE

- Aménagement des quais : faire attention aux trottinettes excès de vitesse des trottinettes – Limiter la vitesse – Aménager des pistes spécifiques aux déplacements doux
 - La commune est en attente du retour du Conseil Citoyen de l'Environnement qui devait étudier un aménagement de piste cyclable sur les quais
- Places de parking devant le CIC occupées par des camions qui gênent la circulation et la visibilité
 - Les camions qui stationnent viennent livrés les commerces alentours et restent sur une courte durée. L'information sera transmise à la Police Municipale pour vérification.
- Quand la rénovation de la voirie va-t-elle reprendre et quelles rues sont concernées ?
 - La Mairie a une liste des rues à reprendre mais pour des questions budgétaires et d'organisation les travaux doivent être étalés dans le temps - Les travaux de voirie de goudron ne sont pas subventionnables. – La prochaine rue qui devrait être refaite sera la rue des remparts.
- La rue qui monte à la Mairie sera -t-elle refaite ?
 - o Elle fait partie de la liste mais n'est pour l'instant pas dans les prioritaires.
- Quels projets sur la rue de la Maladière ?
 - Le projet n'est pas encore défini (trottoirs, feux, ...). Un marquage au sol temporaire pourrait permettre une expérimentation.
- Présence de nombreuses crottes de chien dans la rue Jean Jaurès Possibilité de visionner les caméras ?
 - Passage de la balayeuse et du glouton chaque jour Depuis 3 ans, présence d'une personne le samedi matin et dimanche matin, principalement sur le centre-ville
 - Impossible de visionner les caméras. Celles-ci ne peuvent être consultées que sur demande de la Gendarmerie dans le cadre d'une enquête.
- Les trottoirs de la rue Jean Jaurès vont-ils être repris ? Il y a beaucoup de plaques glissantes.
 - o Il n'est pas prévu de reprendre les trottoirs de la rue. Une grande partie des plaques n'appartiennent pas à la Mairie (réseau gaz) La Mairie fait régulièrement des courriers pour demander un système antiglisse à apposer sur la plaque.
- Est-il possible de se garer devant son garage sur le quai Sarrère ?
 - Possible de se garer devant son garage si on est propriétaire de la parcelle devant. – Pas de possibilité de privatiser l'espace public – L'accès sur la Nationale 7 est dangereux
- Demande d'une meilleure prise en compte des mobilités actives (piétons, PMR et vélos)

- La demande est prise en compte
- Avenue Jean Jaurès refaite et limitée à 30km/h avec autorisation du double sens cyclable : envisager marquage au sol avec des panneaux de signalisation
 - o 1 panneau sera mis en entrée et en sortie de rue
- Quai: Problèmes d'organisation.
 - Le quai a été refait en 2007 et la mairie n'avait aucun droit sur l'aménagement des bords du quai.

CADRE DE VIE

- Présence d'ambroisie sur la commune et sur la ViaRhôna
 - Un seul plant d'ambroisie identifié sur la commune (secteur Ollanet).
 Une autre plante ressemble beaucoup à l'ambroisie mais ça n'en est pas. Les espaces verts vont vérifier à chaque sollicitation des habitants.
 - o L'entretien de la ViaRhôna est réalisé par le Conseil Départemental.
- Projet d'étude de stationnement et plan de circulation de la ville complète dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »
 - Le dispositif « Petites Villes de Demain » est orienté principalement sur des études. Les projets sont parfois coûteux et la situation budgétaire empêche la réalisation de certains. Il n'y avait plus de chargé de projet depuis plusieurs mois mais un recrutement vient d'être réalisé.

COMMERCES:

- Commerces compliqués en centre-ville : pourquoi la Mairie a-t-elle accepté ces commerces ?
 - Pas de loi qui interdit leurs activités. La Mairie a pris un arrêté pour contraindre ces commerces à fermer à 22h. Le dossier est actuellement à la préfecture mais il risque de ne pas aboutir comme la mairie le souhaiterait. - Les policiers municipaux passent très régulièrement dans ces commerces – Aucune demande d'autorisation de trayaux n'a été faite.
- Le futur restaurant italien sera-t-il ouvert le dimanche ?
 - o Pas d'information sur la date d'ouverture ni sur les horaires. Les travaux sont en cours

LOGEMENT:

- Demande de précisions sur le permis de louer :
 - Le permis de louer est une demande d'autorisation de mise en location à l'arrivée de chaque nouveau locataire. Le propriétaire doit fournir des justificatifs sur l'état du logement (amiante, électrique, ...). La dégradation des maison (par exemple le toit) n'est pas pris en considération dans le permis de louer.

- Combien de temps durent les diagnostics?
 - o Plomb & Amiante : illimité si aucune trace (sinon 6 ans)
 - o Gaz & Electricité: valable 6 ans
 - o DPE depuis les 1er juillet 2021 : valable 10 ans.
 - o Etat Risque & Pollution: valable 6 mois

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Arrosage au niveau de la halle : Ça coule toute la nuit et les vasques débordent. Y-a-t-il un programmateur ?
 - o Il pourrait s'agir d'un programmateur défectueux. L'information est transmise aux services techniques.
 - Les élus rappellent qu'il est important de signaler ces problèmes à la Mairie pour lancer une intervention rapide.
- Précisions sur le « Permis de végétaliser » notamment sur la largeur du trottoir
 - En fonction de la largeur du trottoir et de ce qu'il y a en-dessous, le permis est accordé ou non. Toutes les informations sur le « Permis de Végétaliser » sont sur le site internet.